Nîmes : Miloud, un clandestin algérien qui certifie être syrien, agresse un voyageur au couteau après lui avoir dérobé sa valise

07/05/2022 à 15h48



La police puis la justice reprochent à cet Algérien qui certifie être syrien d'avoir, le 3 mai dernier, violemment dérobé une valise au passager d'un train en gare de Nîmes. Un passager auquel il aurait, d'après plusieurs témoins (dont le contrôleur) asséné deux coups de couteau à la joue et à la hanche.

Durant l'audience de comparution immédiate, Miloud nie d'un bloc l'ensemble des faits qui lui sont reprochés. **Sous le coup d'une interdiction de séjour sur le territoire français depuis une précédente condamnation** pour vol, le mis en cause assure, par l'intermédiaire de son interprète, être précisément la victime du vol de valise qui lui est imputé dans ce dossier. "Pourquoi dans leurs déclarations concordantes le contrôleur du train ainsi qu'un passager vous imputent-ils cette agression ? ", l'interroge alors le président Denis Weisbuch. " Ils mentent !", rétorque l'intéressé.

[…]

En milieu de matinée, le tribunal a condamné Miloud à deux ans de prison ferme, l’interdiction de détenir une arme durant cinq ans et une interdiction de séjourner sur le territoire national durant dix ans. Il a été incarcéré dès la fin de son procès.

Midi-Libre